

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **18 avril 2013**

Délibération n° 2013-3865

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association District solidaire pour la mise en oeuvre du dispositif Jeunes bâtisseurs d'avenir pour 2013

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Besson

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 5 avril 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : lundi 22 avril 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Bernard B., Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Millet, Ollivier, Mme Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Domenech Diana, M. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Mmes Vullien (pouvoir à M. Reppelin), Pédrini (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Charles (pouvoir à M. Coste), Colin (pouvoir à M. Suchet), Mme Peytavin (pouvoir à M. Millet), M. Albrand (pouvoir à M. Jacquet), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Thivillier), Baume (pouvoir à Mme Chevallier), Benelkadi (pouvoir à Mme Frih), Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthélémy), MM. Cochet (pouvoir à M. Petit), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Galliano (pouvoir à M. Abadie), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Goux), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Grivel), Martinez (pouvoir à M. Kabalo), Morales (pouvoir à M. Geourjon), Nissanian (pouvoir à M. Longueval), Mme Palleja, MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Roche (pouvoir à M. David G.), Terrot (pouvoir à M. Buffet), Thévenot (pouvoir à M. Barret), Mme Tifra (pouvoir à M. Llung), M. Turcas (pouvoir à Mme Lépine).

Absents non excusés : MM. Calvel, Barral, Mmes Bab-Hamed, Bocquet, MM. Bolliet, Chabert, Flaconnèche, Genin, Mme Ghemri, MM. Giordano, Muet, Mme Perrin-Gilbert.

Conseil de communauté du 18 avril 2013**Délibération n° 2013-3865**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association District solidaire pour la mise en oeuvre du dispositif Jeunes bâtisseurs d'avenir pour 2013**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 mars 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association District solidaire a pour objet de créer, promouvoir, développer et gérer, dans un cadre de démocratie participative, les liens économiques et humains entre un ensemble de coopératives, associations, salariés, partenaires publics et privés, citoyens, usagers et consommateurs, notamment par la mise en commun de moyens. Cette association a également pour but de générer des sociétés coopératives.

Suite à une rencontre sur l'insertion des jeunes organisée par la fondation La Mondiale, l'association s'est associée à Unis-Cité Rhône-Alpes (association pionnière du service civique et structure reconnue de l'engagement citoyen qui dispose d'une expertise sur la jeunesse, la diversité et le montage de projet) pour imaginer un dispositif innovant d'entrepreneuriat social pour les jeunes de 18 à 25 ans issus de tous horizons. Ces 2 associations ont, notamment, décidé de modéliser, à partir de différentes expériences, un dispositif favorisant la création par les jeunes, d'activités innovantes, solidaires, écologiques et créatrices d'emplois.

Ce dispositif baptisé "Jeunes bâtisseurs d'avenir" doit permettre, d'une part, l'émergence de projets d'intérêt général créateurs d'emplois et donner, d'autre part, aux jeunes l'envie et le goût d'entreprendre. Il participe ainsi à la construction d'un pont sécurisé pour passer de l'école ou de l'inactivité à l'emploi, par la création d'activités. La plus-value de ce dispositif, du point de vue de l'insertion, repose sur l'acquisition de compétences professionnelles et d'une expérience entrepreneuriale particulièrement valorisée sur le marché de l'emploi, ainsi que sur la motivation fortement développée par le montage de projets.

L'association District solidaire sollicite le soutien de la Communauté urbaine de Lyon au titre de son action en faveur de l'économie sociale et solidaire.

a) - Objectifs

La Communauté urbaine de Lyon a initié une démarche pour développer l'économie sociale et solidaire depuis 2009. En effet, dans un contexte socio-économique bouleversé par la crise, les acteurs de l'économie sociale et solidaire (associations, fondations, mutuelles, coopératives) ont démontré leur contribution économique au maintien de l'emploi et de l'activité économique sur le territoire. Ils représentent, aujourd'hui, plus de 12 % des établissements privés et assurent plus de 9 % des emplois salariés en équivalent temps plein de l'agglomération lyonnaise, notamment dans le secteur associatif dédié à l'éducation, l'action sociale, la santé ou encore la culture.

Le plan d'actions de la Communauté urbaine en matière d'économie sociale et solidaire s'articule autour de 4 axes. Le premier concerne le développement de l'entrepreneuriat en économie sociale et solidaire, en synergie avec le plan d'actions de Lyon_Ville de l'entrepreneuriat.

Le projet présenté par District solidaire est de travailler à :

- l'accompagnement de projets à travers la modélisation d'un dispositif de génération d'activités solidaires et écologiques pour les jeunes issus de la diversité,
- le renforcement de la confiance en soi des jeunes participant au dispositif et de ses usagers,
- le développement de l'impact sociétal et écologique positif des projets soutenus sur le territoire de l'agglomération lyonnaise, avec le choix de soutenir pour la première année 3 associations dans les domaines suivants : un espace de bricolage mutualisé, un garage participatif et solidaire, une activité de récupération et de recyclage de vélo pour la location.

Les bénéficiaires de ce dispositif sont les jeunes volontaires en service civique auprès d'Unis-Cité, et les adhérents des 3 associations sélectionnées pour bénéficier du dispositif (soit 350 adhérents pour le projet Bricollectif, 200 adhérents pour le garage participatif et 500 adhérents pour l'atelier vélo).

b) - Compte-rendu et bilan des actions réalisées au titre de l'année 2012

En 2012, l'association District solidaire a mené la phase de conception et de faisabilité du projet "Jeunes bâtisseurs d'avenir". Pour cette phase amont, l'association District solidaire a dédié un budget de 38 000 € et a bénéficié d'une aide financière de la Ville de Lyon à hauteur de 6 500 €. Cette phase amont n'a pas bénéficié de soutien financier de la Communauté urbaine.

Cela a permis de définir les objectifs, les enjeux et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre.

c) - Programme d'actions pour 2013 et plan de financement prévisionnel

Pour l'année 2013, l'association District solidaire assurera, en collaboration avec Unis-Cité, l'accompagnement de 9 jeunes volontaires en service civique (formation, accompagnement en groupe projet, développement autonome de leur activité). Le matériel et les équipements nécessaires aux projets sont mis à disposition par Unis-Cité. Du mécénat viendra en soutien de ce projet par la mise à disposition de locaux.

Les objectifs quantitatifs fixés sur cette première année sont les suivants :

- 9 jeunes formés et initiés à la création d'activités,
- 2 emplois créés pour l'accompagnement des jeunes,
- 3 structures associatives créées au bout d'un an avec une forte dimension solidaire et écologique et un modèle économique pérenne. Ces structures associatives ont vocation elles-mêmes à générer des emplois (5 à 10 emplois d'ici 2 ans).

Le bilan interne, en cours et en fin d'année, et l'évaluation des résultats doit permettre de valider l'impact sociétal des projets lancés, le devenir des volontaires et l'inscription du dispositif dans le temps (pérennisation des savoir-faire, des formations et des outils spécifiques).

Budget prévisionnel 2013 pour le dispositif "Jeunes bâtisseurs d'avenir" de l'association District solidaire

Dépenses 2013	Montant (en €)	Recettes 2013	Montant (en €)
Salaires et charges Unis Cité	41 000	Financements privés	48 900
. coordinateur d'équipe	21 000	. fondation Chèque déjeuner	4 500
. complément d'indemnités pour les volontaires	12 000	. fondation MACIF	20 000
. responsable administratif et financier	3 000	. fondation Adecco	5 000

. ingénierie de projet Jeunes bâtisseurs d'avenir (JBA)	5 000	. fondation SNCF	8 000
Salaires et charges District solidaire	29 100	. mécénat pour les locaux	11 400
. ingénierie de projet	7 500	Subventions publiques	41 500
. accompagnement technique et formation	18 000	. Etat - Agence du service civique	11 000
. mobilisation ressources internes	3 600	. Région Rhône-Alpes - Dispositif Idéclic	7 000
Frais généraux	20 300	. Conseil général du Rhône	2 000
. locaux JBA	14 400	. Communauté urbaine de Lyon	15 000
. communication	1 200	. Ville de Lyon	1 500
. fournitures (équipement informatique, bureau)	4 700	. autre financement public	5 000
Total dépenses	90 400	Total recettes	90 400

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 €, au profit de l'association District solidaire pour la mise en œuvre du dispositif "Jeunes bâtisseurs d'avenir" pour l'année 2013 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € au profit de l'association District solidaire pour la mise en œuvre du dispositif "Jeunes bâtisseurs d'avenir" pour l'année 2013,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association District solidaire définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement correspondante de 15 000 € sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 6574 - fonction 90 - opération n° 0P01O1578.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 22 avril 2013.